

CALENDRIER des Formations de Tuteurs Service Civique

2^d SEMESTRE 2023



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

CONTACTS SDJES de l' AISNE

Mme DUBOEUF Natacha – CEPJ Service Civique
03 64 16 81 63 ou 06 23 64 01 23 - Natacha.duboeuf@ac-amiens.fr
Mme DUVAL Isabelle – Assistante Administrative Service Civique
03 64 16 81 67 – isabelle.duval@ac-amiens.fr

2023	UNIS CITES Contact : Mme Hélène DUCOURANT 07 67 37 62 88 - hleurent@uniscite.fr	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT Contact : Mme Amélie JADCZAK 03 23 54 53 24 - citoyenete@laligue02.org
SEPTEMBRE	JEUDI 21 SEPTEMBRE - BASE Découvrir le rôle du tuteur 9h15 à 12h Accompagnement du volontaire pendant la mission 14h à 17h Projet d'avenir et bilan nominatif EN DISTANCIEL	
OCTOBRE		MARDI 24 OCTOBRE – BASE Découvrir le rôle du tuteur 9h30 à 12h Accompagnement du volontaire pendant la mission 14h à 17h Projet d'avenir et bilan nominatif EN PRESENTIEL dans les Locaux de la Ligue à LAON

CALENDRIER EN COURS DE CRÉATION – AUTRES DATES À VENIR

RAPPEL : La formation de base tuteur FOA est obligatoire. Si une formation de base a déjà été réalisée il y a plus de 3 ans, des sessions de recyclage en format visio seront disponibles.

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, certaines formations pourront être proposées en visioconférence. Des dates sont susceptibles d'être modifiées.

M'INSCRIRE À UNE FORMATION - Cliquez ici

CONTENU THÉORIQUE DES FORMATIONS TUTEURS 2022

Il est précisé aux termes de l'article L120-14 du code du service national que le tuteur du volontaire en service civique doit être formé à cette fonction. La participation à une session de formation à destination des tuteurs sera un critère déterminant pour l'instruction de toute demande d'avenant ou de renouvellement d'agrément.

La réussite de la mission de service civique, pour le volontaire comme pour l'organisme qui l'accueille, passe par le tutorat. **Chaque structure a l'obligation de désigner un tuteur**, d'organiser une phase de préparation à la mission et d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir, afin de **favoriser son insertion sociale et professionnelle à l'issue de l'accomplissement de la mission de service civique**.

LA FORMATION DE TUTEURS EN BREF

Durée :

- 1 journée pour la formation de base obligatoire « **Découverte du rôle du tuteur** »
- 1 demi-journée pour les formations **d'approfondissement** (optionnelles)

Coût de participation : gratuit

(déjeuner non pris en charge pour les sessions en présentiel)



Les sessions pour l'année 2022 sont prévues en présentiel. En fonction des nouvelles mesures sanitaires, les sessions pourront être organisées en visioconférence sur des demi-journées.

BASE : DÉCOUVERTE DU RÔLE DE TUTEUR

Public : nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires, tuteurs ayant déjà commencé à accueillir des volontaires sans être formés, gestionnaires des organismes d'accueil ;

Objectif : comprendre la fonction de tuteur et identifier ses différents rôles auprès des volontaires.

APPROFONDISSEMENTS

Public : tuteurs expérimentés, tuteurs ayant déjà participé à un atelier de découverte du rôle de tuteur, gestionnaires d'agrément et autres personnes impliquées dans l'accueil de volontaires à une étape donnée.

« ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTAIRE PENDANT LA MISSION » (1/2 JOURNÉE)

Objectif : savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui.

« PROJET D'AVENIR ET BILAN NOMINATIF » (1/2 JOURNÉE)

Objectif : appuyer un jeune dans la valorisation de son expérience de service civique et la préparation de l'après.

NB : il est conseillé de s'inscrire aux 2 modules afin d'assurer la continuité du groupe sur la journée.